



Les Chirurgiens-Dentistes
de France

Evaluation des risques professionnels

Mise à jour du document unique au regard de l'épidémie de coronavirus COVID-19

Qualification : Praticien salarié / assistant dentaire

L'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) prévue à l'article R. 4121-2 du Code du travail est nécessaire du fait de l'épidémie actuelle liée au virus COVID-19. Elle permet de prévoir les mesures de prévention et de protection adéquates dont, par exemple, la mise en sécurité des installations (en mode dégradé si nécessaire).

Certaines situations spécifiques doivent faire l'objet d'une attention particulière lors de l'actualisation de l'évaluation des risques. A cet égard l'actualisation de cette évaluation visera particulièrement à identifier les situations de travail pour lesquelles les conditions de transmission du coronavirus COVID-19 peuvent se trouver réunies. On considère de ce point de vue qu'un contact étroit avec une personne contaminée est nécessaire pour transmettre la maladie : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une toux, d'un éternuement ou discussion de plus de 15 minutes en l'absence de mesures de protection. Un des vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact des mains non lavées. La combinaison de ces critères permettra d'identifier le risque et les mesures de prévention à mettre en œuvre.

Il ne s'agit pas de traiter exclusivement les risques directement générés par l'activité professionnelle habituelle mais également d'anticiper les risques liés à l'épidémie de coronavirus COVID-19.

Les risques nouveaux générés par le fonctionnement dégradé de l'entreprise (aménagement des locaux, réorganisation du travail, affectation sur un nouveau poste de travail, télétravail...) et ceux liés à l'exposition au virus impliquent donc d'actualiser le DUERP.



- Ce document vous est proposé comme une base de travail, à compléter si besoin.

- La présente mise à jour serait elle-même actualisée, si de nouvelles données médicales et épidémiologiques sont portées à notre connaissance par les autorités sanitaires.

Ce document a été élaboré à partir des références suivantes :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

- * Risques de transmissions croisées d'agents infectieux en odontologie (J.-M. Livrozet, F. Tissot-Guerraz, J. Ritter, EMC; 2009)
- * ADF Grille technique d'évaluation pour les actions de prévention des infections associées aux soins (ADF : 2016)
- * Guide de prévention des infections liées aux soins en chirurgie dentaire et en stomatologie (Direction générale de la santé; 2006).

et de compilation de recommandations d'experts pour la prise en charge des patients nécessitant des soins dentaires en période de déconfinement dans le cadre de l'épidémie de COVID 19



TABLEAU D'IDENTIFICATION DES RISQUES ET ACTIONS DE PREVENTION

COVID 19 (9 avril 2020)

Situation de travail	Identification des risques	Evaluation du risque						Actions préventives	Date de mise en œuvre	Date de mise à jour
		0	1	2	3	4	5			
Tous emplois	<p>Risques biologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infection à CORONAVIRUS (COVID 19) - Contact direct à moins d'un mètre lors d'une toux, d'un éternuement ou d'une discussion de plus de 15 minutes en l'absence de mesures de protection (postillons) avec les yeux, le nez, la bouche - Contact des mains non lavées - Contact avec des surfaces contaminée <p>(selon les recommandations du fabricant)</p>							<ul style="list-style-type: none"> - Respect des gestes barrières et de la distanciation sociale (min 1m) - Port d'une tenue professionnelle propre et dédiée à l'activité professionnelle qui ne doit pas quitter le cabinet. - Lavage des mains obligatoire à l'arrivée et avant le départ du travail (min 30s au savon) à l'issue de chaque changement de tenue - Port obligatoire d'un masque chirurgical (a minima) en continu chirurgical ou FFP2 selon la tâche effectuée changé régulièrement (selon les recommandations du fabricant) - Affichage des gestes barrières à l'accueil, en salle d'attente (si elle est maintenue), et dans la zone dédiée à l'affichage pour les salariés - Port de gants - Approvisionnement suffisant et régulier en savon (liquide), solutions hydro-alcooliques, essuie-mains jetables, sacs poubelle - Nettoyage plus fréquent des surfaces en contact avec les mains (espaces de convivialité, rampes d'escalier, poignées de portes, boutons d'ascenseurs...) en plus du nettoyage habituel (les produits de nettoyage habituels peuvent être utilisés) : <ul style="list-style-type: none"> - Lavage et désinfection humide de ces surfaces sont à privilégier - Filières d'élimination classique sous doubles sacs fermés hermétiquement - Aménagement des horaires de pause pour réduire les contacts - Regroupement limité à 2 personnes distantes de 1 m durant moins de 15mn 		



<p style="text-align: center;">Secrétariat</p>	<p>Risques biologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infection à CORONAVIRUS (COVID 19) 							<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du poste de travail notamment pour permettre une distance d'un mètre minimum entre les salariés et avec le public - Pose d'une séparation translucide entre les postes si possibles - Pose d'une séparation translucide à la réception si possible (sinon port obligatoire de lunettes de protection ou écran facial) - Limitation du partage de matériel (poste informatique, lecteur TPE, lecteur CV...) à défaut désinfection après chaque utilisation par une autre personne - Lavage régulier des mains au gel hydroalcoolique ou au savon pendant au moins 30secondes. - Désinfection des surfaces, poignées, interrupteurs, chaises, distributeur de gel hydroal-coolique, téléphone fréquemment et après chaque visiteurs, - Désinfection CV et CB - Désinfection des claviers d'ordinateurs et TPE - Privilégier le paiement CB sans contact - Aération régulière des locaux - Limitation du temps de contact avec le public (15mn max) - Installation de zones de courtoisie (espacement de 1m notifié) 		
---	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--

<p style="text-align: center;">Unités de soins</p>	<p>Risques biologiques</p> <p>- Infection à CORONAVIRUS (COVID 19)</p>						<ul style="list-style-type: none"> - Port d'équipement de protection individuel (EPI) réservé à la séance de soins (lunettes de protection ou visière, gants, charlotte*, surblouse à manches longues et appareils de protection respiratoire (APR) de type FFP2) - Port permanent de masque de type FFP2 en salle de soins (conservable la ½ journée s'il n'est ni mouillé, ni souillé) - Désinfection de toutes les surfaces avant la séance de soins - Surfaces de travail libres de toute boîte/ stock et protégées par un champ de protection - Recouvrement des éventuels équipements informatiques d'un champ de protection. - Favoriser les actes non générateur d'aérosols à chaque fois que cela est possible. - Privilégier la pose d' une digue dentaire lors d'acte utilisant les instruments dynamiques - Changement d'EPI de rigueur après chaque séance de soins, à l'exception du masque s'il n'est pas souillé - Aération large de la pièce à la fin du soin pendant au moins 15 mn - Désinfection précautionneuse de toutes les surfaces à la fin du soin - Désinfection des dispositifs médicaux - Purge des cordons d'unit, - Décontamination des embouts d'aspiration 		
<p style="text-align: center;">Stérilisation</p>	<p>Risques biologiques</p> <p>- Infection à CORONAVIRUS (COVID 19)</p>						<ul style="list-style-type: none"> - Application de toutes les procédures habituelles permettant la gestion rigoureuse du risque infectieux - Elimination de tous les usages uniques souillés dans les DASRI - Port obligatoire des protections oculaires et respiratoires lors de la fermeture des sacs de déchets. 		

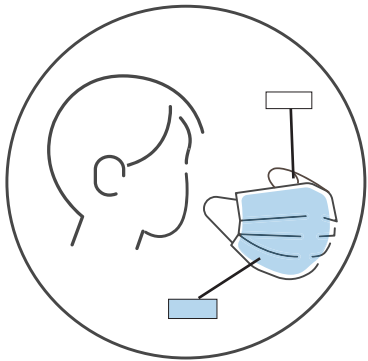
* Le port de cet équipement est optionnel



Port d'un masque chirurgical



Etape 1 :
Friction hydro alcoolique



Etape 2 :
je tourne le masque dans le bon sens (bord rigide en haut face blanche vers moi)



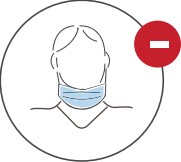
Etape 3 :
j'attache le haut du masque



Etape 4 :
je pince le bord rigide pour l'ajuster au nez



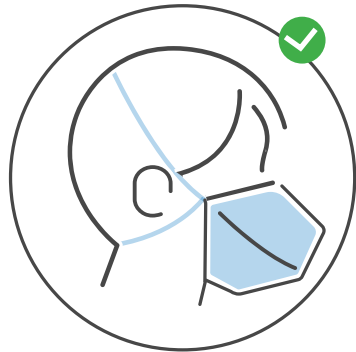
Etape 5 :
j'attache le bas du masque et je vérifie qu'il couvre bien le bas du visage



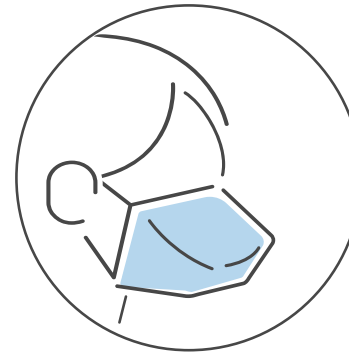
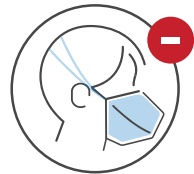
Port d'un masque FFP2



Etape 1 :
Friction hydro-alcoolique



Etape 2 :
je passe les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles



Etape 3 :
je vérifie qu'il couvre bien le bas du visage



Etape 4 :
je pince les bords rigides pour l'ajuster à mon nez

Rappel : protocole d'habillage et de déshabillage pour une séance de soins

Habillage avant la séance de soins



Etape 1 : Masque FFP2
(vérifier étanchéité)



Etape 2 : Charlotte*



Etape 3 : Friction
hydro-alcoolique



Etape 4 : Lunettes de protection



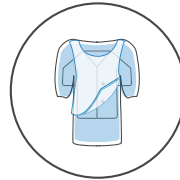
Etape 5 : Surblouse bleue et/ou tablier



Etape 6 : Gants

Déshabillage après la séance de soins

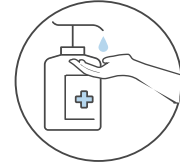
DANS LA SALLE DE SOINS



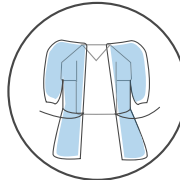
Etape 1 : Retirer le tablier



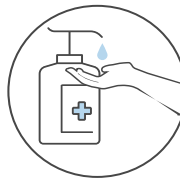
Etape 2 : Retirer les gants



Etape 3 : Friction
hydro-alcoolique



Etape 4 : Retirer la surblouse
par l'arrière



Etape 5 : Friction
hydro-alcoolique

HORS DE LA SALLE DE SOINS



Etape 6 : Retirer les lunettes



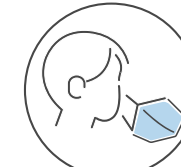
Etape 7 : Friction hydro-alcoolique



Etape 8 : Retirer la charlotte*



Etape 9 : Friction hydro-alcoolique



Etape 10 : Retirer le FFP2



Etape 11 : Friction hydro-alcoolique

* le port de cet équipement est optionnel